

CONCLUSION

L'étude réalisée en 2009 sur le peuplement ornithologique de la ZPS « Petite Montagne du Jura » a confirmé le rôle important que joue ce site de grande étendue (le plus grand de la région Franche-Comté avec 34200ha) dans la conservation des rapaces forestiers de la région. En effet, avec 9 couples de Milans royaux, un potentiel d'une centaine de couple de Milan noir et un nombre de couples de Bondrée apivore approchant les quarante couples, on mesure la responsabilité que peut avoir ce site Natura 2000. Et comme si cela ne suffisait pas, il héberge une espèce menacée d'extinction dans la région dont les couples nicheurs sont intimement liés à la ZPS : le Circaète Jean-le-Blanc. Pour ce dernier, le rôle majeur que joue la ZPS dans sa conservation avait été mise en évidence en 2006 lors de l'étude ornithologique consacrée aux oiseaux des milieux ouverts (Paul 2007b) du fait de son attachement aux pelouses sèches (territoire de chasse). En 2009, sa population en Petite Montagne (au sens large et pas le simple périmètre de la ZPS) est de 4 à 6 couples dont 4 se trouvent en Franche-Comté et 2 dans le département de l'Ain. Le périmètre du site Natura 2000 est inclus dans le domaine vital de 5 d'entre eux. Ce résultat démontre clairement la responsabilité de la ZPS « Petite Montagne du Jura » dans la conservation du Circaète-Jean-le-Blanc. La présente étude a permis d'identifier les principales menaces et propose des solutions adaptées pour maintenir les populations au niveau actuel. Dans la majeure partie des cas, les populations sont dans un bon état de conservation.

L'étude des oiseaux forestiers par la méthode des IPA révèle un cortège d'espèces inféodées à des peuplements globalement assez jeunes et la relative rareté de celles inféodées à des forêts âgées comme les pics et les mésanges. Toutefois, la richesse spécifique des forêts de Petite Montagne s'approche de celle observée dans d'autres grands secteurs forestiers de la région en dehors de la forêt de Chaux qui s'avère être l'une des plus riches. Favoriser l'allongement de la durée d'exploitation en mettant l'accent sur la naturalité des forêts est l'une des mesures à mettre en place pour diversifier le peuplement.

Enfin, les tentatives de recherche de la Chouette de Tengmalm n'ont pas été concluantes et confirment l'extrême rareté de cette espèce en marge de sa répartition habituelle. Sa présence dans les vieux peuplements forestiers sur les plus hautes crêtes reste possible les années où les populations de rongeurs sont au plus fort. La Chouette de Tengmalm ne peut être considérée comme une hôte régulière des forêts de Petite Montagne.